

COMMUNIQUE DE PRESSE

L'analyse croisée des enquêtes Opcalia et Forco sur la POEI et la POEC a permis d'optimiser la valeur des résultats obtenus

Paris, le 9 janvier 2014 – Compte tenu des enjeux de l'insertion professionnelle dans l'emploi recherché, Opcalia et Forco ont décidé de partager leurs expériences et d'analyser les résultats de leurs évaluations et enquêtes respectives sur la Préparation Opérationnelle à l'Emploi (dispositifs POEI et POEC). Ces enquêtes réalisées en parallèle au cours du 1er semestre 2013, aboutissent à la même conclusion : les dispositifs POEI et POEC constituent d'excellents outils d'accompagnement des demandeurs d'emploi. Forts de la qualité de ces évaluations, les deux Opca ont décidé d'opérer une étude comparative de leurs résultats. Cette démarche unique en la matière, réalisée pour la première fois à l'initiative des deux partenaires, a été présentée aux membres du comité technique POE lors d'une réunion, qui s'est tenue à la fin de l'année 2013, en présence des représentants régionaux de Pôle Emploi.

La convergence des conclusions des enquêtes des deux partenaires met en évidence la pertinence des dispositifs de POE comme outil d'insertion. En effet, 6 bénéficiaires sur 10 retrouvent un emploi à l'issue des parcours de formation. Le partage de ces données et leur analyse en commun a permis aussi de souligner les points concordants sur les indicateurs clés, d'identifier les points d'analyse spécifiques et de mettre en exergue les axes de progrès concernant notamment les relations partenariales. Globalement, les deux études en se complétant, révèlent que la POE est plébiscitée par les entreprises et considérée comme un outil de pré-qualification et de pré-recrutement.

Des résultats concordants très satisfaisants

Dans les indicateurs clés, l'enquête Forco met en évidence un taux d'emploi moyen des bénéficiaires de 68% (78% POEI et 58% POEC), 3 mois après leur sortie de formation, à quelques points de l'enquête Opcalia qui enregistre pour sa part un taux d'emploi moyen de 63% (79% POEI et 51% POEC). L'analyse des deux enquêtes Forco et Opcalia révèle aussi qu'avec un taux de rupture de 6%, le dispositif POE se situe dans les moyennes basses des taux observés dans les enquêtes de satisfaction. Le taux de satisfaction des stagiaires relatif à la formation suivie est de 83% pour les deux Opca. Sur le plan des âges, les deux enquêtes mettent en lumière que la POE s'adresse largement aux jeunes lesquels représentent plus de 40% des bénéficiaires, l'objectif assigné par les partenaires sociaux sur les moins de 30 ans étant de 30% minimum.

Des points d'analyse spécifiques à chaque enquête

De par leurs spécificités, ces deux études ont permis de couvrir une large cible. Ainsi, Opcalia a suivi 58% de bénéficiaires de POE collective et 42% de bénéficiaires de POE individuelle. Pour le Forco, c'est l'ensemble des bénéficiaires de POE qui ont été interrogés : la part respective de sa POE collective est de 90% et 10% pour la POE individuelle. Concernant le sexe, pour le Forco, 57% des bénéficiaires de POE sont des femmes contre 41% pour Opcalia. De son côté, l'enquête Opcalia fait ressortir que 8 bénéficiaires d'une POE employés sur dix bénéficient d'un

emploi conforme à leurs attentes. L'évaluation Forco pour sa part, souligne que le dispositif POEC rencontre un moindre écho du côté des entreprises de moins de 10 salariés où la POEI est privilégiée.

Des axes de progrès

L'analyse Opcalia/Forco fait également ressortir des axes de progrès notamment au niveau du partenariat avec les régions. Elle pointe ainsi l'intérêt d'améliorer la fluidité des relations entre les différents partenaires impliqués dans la POE. Par ailleurs, l'analyse comparée des deux enquêtes souligne l'intérêt d'impliquer davantage les acteurs économiques locaux et d'avoir plus de visibilité concernant la volumétrie, les types de POE mises en place et les entreprises concernées.

A propos d'Opcalia (www.opcalia.com)

Opcalia est un Organisme paritaire collecteur agréé (OPCA) par l'Etat. A ce titre, il collecte les cotisations annuelles des entreprises au titre de la formation professionnelle continue et finance la formation des salariés à travers différents dispositifs : Plan de formation, Période et Contrat de professionnalisation, Droit individuel à la formation (DIF), Bilan de compétences, Validation des acquis de l'expérience (VAE).

OPCA interprofessionnel et de branches présent sur l'ensemble du territoire (y compris dans les cinq DOM), Opcalia déploie une offre de services de proximité en direction des entreprises :

- conseil et mise en œuvre des projets de formation
- simplification administrative et financière
- mise en place de diagnostics RH/Compétences
- recherche de cofinancements externes
- veille et hot line juridique sur l'emploi et la formation

Chiffres clés : 43 branches professionnelles et secteurs d'activité partenaires ; 95 000 entreprises adhérentes ; 659 millions d'euros de budget ; 110 millions d'euros de financements externes ; 660 000 salariés formés ; 120 agences territoriales de proximité ; 830 collaborateurs.

A propos du Forco(www.forco.org)

Créé en 1994, le Forco est le partenaire emploi formation des branches du secteur du commerce et de la distribution.

Le Forco est aujourd'hui le 5^{ème} OPCA de branche (Organisme Paritaire Collecteur Agréé) de France et compte 300 collaborateurs. Il assure un rôle essentiel dans l'étude et l'optimisation de l'ensemble des projets de formation des salariés du Commerce et de la Distribution.

L'OPCA Forco accompagne également ces adhérents clients dans la mise en place de dispositifs clés sécurisant les recrutements et favorisant l'insertion et la réinsertion professionnelle.

Répartis au sein de 10 délégations couvrant la France entière, plus de 100 conseillers de terrain accompagnent 46 800 entreprises, dont 80% ont un effectif de moins de 10 salariés, et couvrent 1 050 000 salariés.

En 2012, le FORCO a collecté 314 millions d'euros de fonds auprès de ses clients.

Aujourd'hui, le Forco compte 14 branches professionnelles adhérentes :

- Le commerce à prédominance alimentaire,
- Les commerces de détail non alimentaires,
- Les grands magasins et les magasins populaires,
- L'horlogerie-bijouterie de détail,
- L'horlogerie de gros
- L'import-export,
- Les magasins de bricolage,
- Le négoce et services médico-techniques,
- L'optique-lunetterie,
- La photographie,
- Le commerce des articles de sports et d'équipements de loisirs,
- Les succursalistes de la chaussure,
- Les succursalistes de l'habillement,
- Les entreprises de vente à distance.

CONTACTS PRESSE :

Opcalia : Jean-Paul AMARY : 01 43 61 23 38 / 06 07 30 73 79 / jean-paul@amary.com

Forco : Sandrine GUEDON : 01 55 37 41 42 / 06 86 66 75 84 / sguedon@forco.org

